

Le besoin de démocratie

Dr Marc SCHOENE, pour les Colibris en santé, 3 avril 2022

« On découvre aussi à présent l'importance d'une implication citoyenne. Des institutions publiques renforcées ne peuvent être mises en place et financées que quand elles sont légitimées par le sentiment d'une communauté solidaire. C'est la qualité de la démocratie qui donne son sens profond aux différentes figures de l'État. Là, nous voyons que notre démocratie est fragile, contestée et inachevée. Je constate un appel à une démocratie renforcée et plus vivante, qui ne soit pas simplement une démocratie électorale, mais une démocratie permanente. »

Pierre Rosanvallon, historien

Alors que les masques jouent encore au chat et à la souris avec omicron il serait présomptueux de vouloir tirer des enseignements définitifs de la crise sanitaire que nous avons vécus depuis deux ans.

Un de nos sujets plusieurs fois repris dans nos discussions et dans nos newsletters a été celui de la démocratie

- Lettre 4 : novembre 2020 : La concertation et la participation : un luxe en temps de crise ou une nécessité en tout temps ?

- Lettre 9 : février 2021 : Sans confiance et plus de solidarités, point de salut ? 4- la démocratie n'est-elle plus notre crédo ?

- Lettre 18 : septembre 2021 : Attention, un passe sanitaire peut cacher d'autres tours de passe-passe !

- Lettre 23 : Janvier 2021 : Un compromis en situation de crise est-il possible ?
Plaidoyer pour une démarche communautaire en santé est décidément difficile !

Dès novembre 2020 nous avons exprimé une première inquiétude quant au pilotage de la crise Covid par le pouvoir exécutif.

« Le parlement n'a aucune marge d'intervention sur les décisions prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire qui revient à transférer les pouvoirs du Parlement à l'exécutif. Les interlocuteurs politiques ou syndicaux sont informés en dernière minute, sans concertation préalable. Quant aux Agences Régionales de Santé, elles associent ou non, sur la base de critères opaques, les acteurs locaux ».

Une ou des crises ne justifieraient-elles pas, pour être le plus efficacement surmontées, de bénéficier d'un pilotage non seulement compétent, mais d'un processus de pilotage reconnu et accepté par le plus grand nombre de gens possible ?

- Pas de conseil d'experts – quelle que soit sa compétence et son dévouement- sans y associer ou le compléter d'une instance avec des représentants des associations, des syndicats, dont les responsabilités seraient ainsi aussi engagées.

- Pas de prise de décision, qui in fine revient au gouvernement issu de la majorité des urnes, sans associer effectivement les représentants des citoyens - députés et sénateurs - et - sous des formes à préciser- les acteurs de terrain, et les publics les plus fragiles.»

1 In Ce que la Covid nous a appris, sous la direction d'Eric Fottorino, les Indispensables ; 2021

Quelles leçons le pouvoir exécutif a-t-il tirées de sa gestion centralisée de la crise et de ses conséquences multiples ? Le dispositif de prise de décision aura été constant avec un conseil de Défense dont l'ensemble des citoyens, la représentation nationale, la Conférence Nationale de santé et autres acteurs attendent les conclusions présentées selon les circonstances par le Président, le premier ministre, le ministre de la santé ou le porte-parole du gouvernement.

Si nous n'avons à aucun moment prétendu porter un jugement péremptoire sur telle ou telle mesure adoptée, tant de par notre posture que de par la complexité de la crise ou de sa gestion et de ses effets extrêmement divers selon les pays, nous avons par contre pu constater les nombreuses conséquences directes ou indirectes de la gestion pyramidale, autoritaire de la crise. Et ce ne sont pas les appels aux collectivités territoriales qui ont modifié cette réalité.

Dans une contribution colibrienne nous plaidions pour un nouveau paradigme, celui du pouvoir d'agir des citoyens, celui de la démarche communautaire en santé.

« (...) l'Etat devrait (les pouvoirs publics actuels le peuvent-ils ?) montrer l'exemple, ou être amené à s'y résoudre, en réintroduisant une gestion démocratique de la crise. Il s'agirait alors d'associer effectivement et de façon permanente la représentation nationale, les élus locaux, les partenaires sociaux, les instances légitimes de démocratie sanitaire, et à tous les niveaux, à une gestion concertée de la crise. (ce que dans des pratiques de proximité pourrait s'intituler une démarche communautaire en santé)

(...) une démocratie vivante stimulerait des comportements sanitaires, sociaux et écologiques plus responsables. Les pays qui ont maîtrisé la pandémie ont des systèmes politiques très divers, mais la plupart ont développé la mobilisation de groupes de citoyens à la base : ce que l'on appelle la santé communautaire » Yves Syntomer, professeur en science politique à Paris VII, in l'Humanité des 15,16,17 janvier 2021 »

A la lecture du tout récent rapport Chauvin, commandité par le ministre de la Santé et intitulé « Dessiner la santé de demain », ou en lisant les intentions du candidat président pré-élu, la consultation voire la participation des citoyens deviennent mantra.

Osons affirmer que sans intervention puissante et large de la société civile, des associations, des professionnels soucieux d'une avancée réelle de la promotion de la santé en référence à la charte d'Ottawa, la tentation autoritaire, centralisée restera dominante...